

HADOPI 2, LEFEBVRE PARLE...

LE 21 JUILLET 2009 STÉPHANE FAVEREAUX

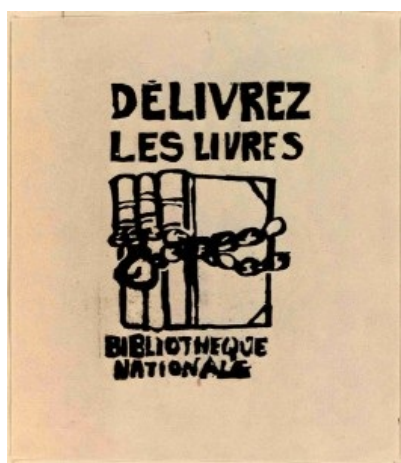
Quand le porte-parole de l'UMP la prend, la parole, tous les observateurs de la Nouvelle Scène Française Politique sont ont aguets. Quelle sera la bourde du jour ? Sur France Info, Frédéric Lefebvre dit : « Hadopi, c'est une question essentielle, c'est la création française, l'exception culturelle française [...] des principes que la gauche dans le passé a su [...] »

Quand le porte-parole de l'UMP la prend, la parole, tous les observateurs de la Nouvelle Scène Française Politique sont ont aguets. Quelle sera la bourde du jour ?

Sur France Info, Frédéric Lefebvre dit : « *Hadopi, c'est une question essentielle, c'est la création française, l'exception culturelle française [...] des principes que la gauche dans le passé a su défendre et malheureusement aujourd'hui, on le voit sur hadopi, on le voit sur la liberté d'expression, ces deux questions que leurs ancêtres (sic) ont porté pendant des années, ils les foulent au pied aujourd'hui.* »

C'est beau comme du Lefebvre à la pensée, ou plutôt à la parole délicate. Les ancêtres de la gauche ont certes défendu la liberté d'expression mais encore une fois, le porte-parole(s) de l'UMP fait dans le parcellaire, annonce et dénonce ce qui l'arrange.

A la façon des poupées vaudous, armes dont il dénonce l'utilisation dans un lefebvrisme de bon aloi, accoler hadopi à liberté est une contradiction dans les termes, une énième insulte à la liberté d'expression dès lors que l'on met le nez dans les articles de la loi et du flicage systématique qu'elle va mettre en place en plein été quand tout le monde accorde autant d'importance à la politique et la société qu'aux sandwiches engloutis vite fait sur une aire de repos d'une autoroute menant vers les vacances.



Mai 68

Libertés ? cékoidon ?

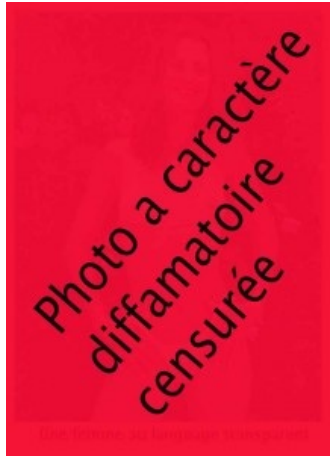
Aujourd'hui, l'Assemblée Nationale entame l'examen du nouveau texte voté par le Sénat, avec un débat qui s'annonce houleux face au "combat" promis par l'opposition et ses 600 amendements, environ, elle prévoyait hier d'en déposer un millier. Frédéric Lefebvre parle bien sûr d'obstruction.

La seule obstruction que l'on puisse pourtant constater depuis que ce débat a lieu, et en attendant celui qui concernera Loppsi 2, est celle qui sera faite aux libertés. A toutes les libertés existant aujourd'hui sur le Net. De plus, le 10 juin 2009, le Conseil constitutionnel affirmait qu'*Internet est devenu une composante essentielle de l'exercice de la liberté d'expression et de communication*. Cela va-t-il durer avec cette Haute Autorité (ce terme fait déjà frémir) ?

Qui plus est, il n'existe aucun lien direct entre la scélératresse d'hadopi et l'exception culturelle française de la culture subventionnée. Si ce n'est que ce sont les entreprises privées de flicage et de fichage informatique qui risquent de percevoir des subventions.

L'Elysée a-t-il commandé un sondage à Opinion Ways à ce propos pour étudier l'extension

ou la restriction des libertés individuelles ?



juillet 2009 : feu web 2.0 devient hadopi 2.0

Hadopi 3 ?

Enfin, le nouveau peuple de la Culture, Frédéric Mitterrand, a évoqué la possibilité d'un hadopi 3. Celui-ci aurait pu réunir les professionnels de la culture pour revoir les équilibres financiers et reposer la question des droits, de la rémunération des artistes dans le cadres d'œuvres diffusées sur le Net.

Ce arbrisseau hadopi 3 cache une forêt bien touffue puisque si l'on veut accroître les rémunération des artistes, cela passe nécessairement par une taxe, un prix à payer pour les consommateurs pour échanger dans un but non commercial les œuvres dont ils sont possesseurs. Le neveu a-t-il lu Hadopi 2 ? la logique répressive du *peer to peer* n'a pourtant pas dû lui échapper !

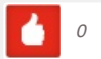
STÉPHANE F

le 21 juillet 2009 - 11:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le vote ayant lieu en septembre, on peut continuer à vivre libre ici !
SF

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

IMATH

le 21 juillet 2009 - 12:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



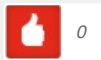
lol le "lefevrisme" !!

c'est "hado"-pitoyable... version 3.0 à venir !! quel temps/argent perdu pour un dispositif bancal depuis le début..

Sarko "el magnifico" aura-t-il le courage, ou plutôt l'intelligence d'arrêter ce jusquaboutisme et de laisser un vrai "groupe de travail citoyen" travailler sur le sujet ?

Le plus triste c'est la justification de cette loi par la majorité parlementaire : "même si la loi n'est pas parfaite, elle a le mérite d'exister"..

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

STÉPHANE F

le 21 juillet 2009 - 13:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un groupe de travail citoyen ? j'ai peur que ce soit utopiste. Comme nous le faisons ici, nous contribuons à mettre ce débat sur le place public, mais le débat ne doit pas porter que sur les aspects grand public des cachets d'artistes, des droits d'auteur, mais aussi sur les côtés noirs d'hadopi, flicage et fichage à tous les étages. Ceux que peu de médias mettent en avant... l'Owni les met sur la toile. Une fusée est allée sur la lune voici 40 ans, un Owni pourra bien reproduire le même exploit, à tout le moins y contribuer : faire réfléchir et penser à la société que l'on souhaite avoir, technophilement parlant.

Quant à l'auto-flagellation parlementaire, il va de soi qu'elle fout la trouille dans une "démocratie".

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ALAIN K

le 21 juillet 2009 - 16:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hadopi c'est juste une loi qui permet aux "majors" de la musique et du film de ce remplir les poches. Que vont récupérer les artistes, créateurs et autres, ceux qui devraient réellement en bénéficier? Rien ou au maximum qqes miettes. En fait cette loi est juste bonne à enrichir encore plus des "patrons" très forts en lobbying qui ne se soucient que d'eux même mais pas des vrai ayant droit (voir ci dessus). De plus nous pouvons légitimement nous poser une question: Si nous n'avons plus le droit de télécharger, devons nous toujours payer la taxe sur les produits types DVD, CD, Disques dur etc. En théorie NON mais en pratique, pourquoi notre nouveau LOUIS XIV (Mr Sarkozy) et sa cour se priveraient de ces taxes ? Un peu d'argent de poche en plus ne fait pas de mal, surtout vue l'état des finances. Pauvre France et pauvres de nous (les fortunés mis à part) nous sommes vraiment mal partis

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE